



1. La marche pour l'égalité et contre le racisme

A. Quartiers populaires et tensions sociales

Été 1981, des images de voitures qui flambent envahissent les écrans. La France découvre les «jeunes des cités» qui affrontent la police dans le quartier des Minguettes (Lyon). La surmédiation des événements attire l'attention du pays sur une population jusque-là ignorée et abandonnée dans des banlieues. C'est l'injustice sociale qui explose au grand jour.

Entre les années 1950 et les années 1970, des tours s'élèvent un peu partout en France pour y parquer la population ouvrière et les immigrés dans des logements collectifs (HLM). Rapidement, les habitants se plaignent du manque de commerces, de transports, d'insonorisation... en bref de la qualité de la vie. La situation se dégrade à mesure que la nouvelle génération qui naît et grandit dans ces cités réalise qu'elle est condamnée à l'échec scolaire, au chômage et à la discrimination. Le manque de moyens dans les services publics (école, logement, culture, formation, animation..) est criant et le surplus démographique n'y arrange rien.

La rue devient alors le seul vecteur de socialisation des jeunes qui s'approprient l'espace, ce qui n'est pas au goût de tous les habitants. La police est appelée à accroître sa présence sur place. Les incidents se multiplient (contrôles au faciès qui dégénèrent, jets de pierre...), les jeunes ont l'impression que «les flics sont toujours derrière eux». Les affrontements entre jeunes et forces de l'ordre éclatent sous les yeux de la presse nationale.

A partir de 1981, on constate une forte augmentation du nombre d'agressions et de crimes racistes contre les Maghrébins. La décennie 1980 est la période la plus meurtrière de l'histoire de l'immigration en France : le Ministère de l'Intérieur enregistre 225 blessés (187 Maghrébins) et 24 morts (dont 22 Maghrébins) entre 1980 et 1989.



B. Toumi Djaidja, leader malgré lui

Si le tapage médiatique cesse rapidement, les épisodes de rébellion se poursuivent aux Minguettes. Perquisitions, arrestations, contrôles d'identité, affrontements... les représentants de l'ordre renforcent encore leur présence. Se sentant humiliés et attaqués, les habitants des cités continuent de contester l'autorité policière.

Parmi ces jeunes, Toumi Djaidja, fils de harki fuyant l'Algérie avec sa mère et son père à l'âge de 6 ans. Avec d'autres, il veut mettre un terme au cercle vicieux et violent qui s'est instauré depuis des années avec la police. En mars 1983, ils organisent un sit-in devant un cordon de police. La même année, ils se lancent dans une grève de la faim comme alternative non-violente aux émeutes. Les grévistes sont soutenus par nombre de militants et personnalités du monde associatif et politique. Ils décident de créer dans la foulée l'association SOS Avenir Minguettes, dont Toumi Djaidja devient le président. Essentiellement composée de jeunes hommes, algériens ou d'origine algérienne, issus de familles de la classe ouvrière, l'association vise le développement du quartier et l'insertion sociale et professionnelle de ses habitants grâce à des mesures d'action sociale.

En juin 1983, Toumi, qui n'a que 21 ans, est victime d'une violence policière alors qu'il tente de venir en aide à un adolescent attaqué par le chien d'un policier. Blessé par balle, il est transporté à l'hôpital. C'est depuis son lit, inspiré par les marches pour les droits civiques des amérindiens et des noirs aux États-Unis ou encore par la marche du sel de Gandhi, qu'il va lancer l'idée de la marche pour l'égalité et contre le racisme.

C. La Marche : alliance et non-violence

La colère gronde dans les cités. Les habitants continuent de s'y sentir exclus, isolés et méprisés. Avant les émeutes, ils n'existaient pas. Après, ils sont devenus les voyous, les délinquants, les immigrés mal intégrés. Le stigmate a pris la place de l'indifférence. Pour Toumi et les siens, la Marche est l'occasion de s'exprimer, de faire entendre leur voix au niveau nationale et de canaliser leur colère dans une action pacifique de rassemblement et de dialogue afin que l'on comprenne la réalité de leur quotidien derrière les images de voitures qui brûlent.

Les appels à la Marche rencontrent un écho favorable auprès de nombreux acteurs de tous bords : la Cimade, des associations antiracistes (MRAP, LICRA,...), des militants du mouvement pro-immigrés, des membres du gouvernement socialiste (la Secrétaire d'Etat à la famille et aux travailleurs immigrés Georgina Dufoix notamment), des chrétiens de gauche, des syndicats, des associations de jeunes immigrés et des journalistes. Leur message est consensuel et cherche à rassembler le plus largement possible les habitants de toute la France. L'objectif des « jeunes des cités » consiste à montrer au gouvernement qu'il existe une opinion publique favorable à la lutte contre le racisme. C'est pourquoi, ils demandent à ce que le président, François Mitterrand, vienne à leur rencontre à la fin de la marche et proclame un discours historique en faveur de l'égalité lors d'un grand rassemblement à Paris.

Au départ de Marseille, les marcheurs prennent la route le 15 octobre 1983 dans l'indifférence générale. Ils prévoient de sillonner les routes de France pendant trois mois et d'arriver à Paris le 30 novembre. Sur le parcours, une quarantaine de comités de soutien les accueillent, les nourrissent et les logent. Au fil des jours et des kilomètres, la marche prend de l'ampleur, gagne des soutiens, fait du bruit et attire l'attention des célébrités et des médias nationaux. L'engouement est de taille. Mais cette démarche pacifique ne convainc pas tout le monde. A Voiron, les pneus de leur camionnette sont crevés, sur la nationale Loriol-Valence, un coup de fusil est tiré dans le vide, injures, menaces et intimidations ponctuent également le chemin.



Qui sont les marcheurs ?

Les organisateurs de la Marche ont constitué dès le départ un groupe d'une vingtaine de marcheurs permanents qui devaient faire la totalité du parcours. D'autres personnes les rejoignaient ponctuellement pour des portions de route. Le groupe permanent des membres de SOS Avenir Minguettes, de la Cimade, des militants du Mouvement pour une Alternative Non-violente et certaines personnes ayant rejoint le groupe en cours de route. Sur l'ensemble, on dénombre onze militants de soutien français, treize jeunes d'origine maghrébine et un jeune français. On se souviendra notamment de Farid Arar, Djamel Atallah, Toumi Djaidja, Jean Costil, Cristian Delorme, Cécile Durand, Nacera Dellal, Malika Boumediene,...

D. Victoire et désillusion

Le 3 décembre 1983, les jeunes des Minguettes font leur entrée triomphale dans la capitale. Quelques 100.000 manifestants les accueillent. L'évènement fait la une de l'ensemble de la presse. La jeunesse des banlieues est sortie de la défensive et a réussi à enclencher une chaîne de solidarité inédite dans l'histoire de l'Hexagone. En ce sens, ils ont obtenu ce qu'ils réclamaient : la reconnaissance d'être des citoyens français légitimes à vivre sur ce territoire. La marche a été pour beaucoup le vecteur de socialisation politique et a favorisé la création de plusieurs centaines d'associations dans les quartiers.

Une délégation rencontre ensuite le président de la République François Mitterrand qui promet alors... une carte de séjour et de travail valable pour dix ans. Les marcheurs repartent le lendemain avec comme principal acquis de la marche cette carte de 10 ans. Rien sur l'égalité de traitement par la justice et la police, rien sur le droit au logement, rien sur le droit au travail. Ils se sont exprimés mais ils n'ont pas été entendus.



2. Adama, Théo et tous les autres, parce qu'il faut continuer à marcher

En 2013, à l'occasion de la commémoration des 30 ans de la marche, un sondage est réalisé auprès des français. A la question « Avez-vous déjà entendu parler de la Marche de 1983 ? », 81% des personnes sondées répondent « non ». Cette réponse en dit long sur la place que la société française a accordé à cet évènement historique. Les protagonistes de l'époque ont très vite été oubliés et si les crimes racistes sont plus rares, les discriminations, elles, existent toujours. Les quartiers populaires ont marché pour la dignité de tous mais le succès fut de courte durée. Résultat, les revendications de 1983 sont toujours d'actualité.

A. La mort d'Adama, une affaire d'Etat

Parmi les héritiers de la Marche, Adama Traoré. Le 21 juillet 2016, le jour de son anniversaire, il est arrêté lors d'un contrôle d'identité. Il subit un plaquage ventral, immobilisé au sol sous le poids de trois hommes. Il n'aura pas la « chance » de Toumi Djaidja et décède au commissariat de police de Beaumont-Sur-Oise des suites d'un syndrome d'asphyxie. Sa mort a entraîné de vives réactions un peu partout en France et a ravivé le souvenir de tous ceux qui ont perdu la vie suite à des actions policières (Zayed et Bouna, Ali Ziri, Lamine Dieng, Angelo Garand, Serge Partouche, Hakim Ajimi,...).

Sa famille, ses amis et de nombreuses personnalités se sont mobilisés depuis pour réclamer justice et dénoncer la récurrence de cette violence d'Etat qui se déroule en toute impunité. La mobilisation n'a pas faibli depuis et le Collectif « La Vérité pour Adama » multiplie les marches, rassemblements, conférences et concerts.

B. L'agression de Théo, l'humiliation filmée

Début 2017, les policiers responsables de la mort d'Adama sont toujours en liberté. Mais cette fois, ce sont quatre autres agents des forces de l'ordre qui s'exposent lors d'un contrôle d'identité « ordinaire » qui tourne au cauchemar pour Théo Luhaka, 22 ans : *« Je me mets contre le mur, tranquillement, et là un des policiers vient et m'assène un coup. Je l'ai vu avec sa matraque, il me l'a enfoncée dans les fesses, volontairement. Je suis tombé sur le ventre, j'avais plus de force ».*

Gravement blessé au niveau de la zone rectale, il a dû être hospitalisé et opéré en urgence. Les quatre policiers ont été placés en garde à vue puis mis en examen, trois pour « violences volontaires avec arme par personnes dépositaires de l'autorité publique » et l'un pour « viol avec arme en réunion ». La scène a été filmée et est passée en boucle sur les écrans, ce qui a suscité indignation et colère dans les rues d'Aulnays-sous-Bois, la ville où Théo s'est fait agressé.

Les violences policières en Belgique

En Belgique, dans de nombreuses affaires, la Cour européenne des droits de l'homme a pointé du doigt le recours illégitime à la force et l'impunité policière. Ce problème récurrent et systémique a souvent été dénoncé par la société civile, nationale (MRAX, Ligue des Droits de l'Homme, ObsPol,...) et internationale (Conseil de l'Europe, ONU, ...). Les victimes rencontrent beaucoup de difficultés pour porter plainte et faire valoir leurs droits auprès des autorités belges qui ignorent ou étouffent ce type de dossier. C'est ce qui a amené la Cour à condamner l'État belge dans des affaires de d'abus policiers qui font état de discrimination sur base de la couleur de peau des victimes ainsi que d'insultes racistes (Turan c. Belgique ; Caki c. Belgique ; Bouyid c. Belgique ; Boutaffala c. Belgique...)

C. Il faut continuer à marcher...

En mai 2016, un rapport du Comité contre la torture de l'ONU dénonce l'usage excessif de la violence par les forces de l'ordre. Constatant la multiplication des perquisitions, la dégradation de l'accueil des migrants ou les cas de décès liés aux violences policières, le comité s'alarme. La même année, l'ACAT (ONG de défense des droits de l'homme) publie son rapport d'enquête « L'ordre et la Force » dans lequel l'association souligne et rappelle que certaines catégories de la population sont surreprésentées parmi les victimes de violences policières en France : étrangers ou personnes issues des minorités visibles, jeunes issus des quartiers populaires, manifestants... De plus, les plaintes pour violences policières augmentent et ont souvent pour point de départ des contrôles d'identités et des actes discriminatoires.

Lors d'une interview, Toumi Djaidja revient sur le chemin parcouru depuis la Marche en France et déclare : « Je sais ce que mon père a vécu, ce que j'ai moi-même enduré et je vois aujourd'hui ce que mes enfants vivent. Il faudrait être fou pour ne pas voir ce qui a changé. Le tableau s'est éclairci. Mais pour que la société bouge encore, il faut continuer à marcher. »



Citation choisie pour l'édition 2017-2018 du concours Ma plume contre le racisme

« Nous sommes tous nés et nous avons grandi en France. Nous ne sommes pas des immigrés qui marchent l'échine courbée, nous sommes des français qui avons des droits, qui n'acceptons pas que ceux-ci soient, d'une quelconque manière, reniés ou bafoués. » Assa Traoré, la sœur d'Adama